

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

CDI / TEMPS PLEIN

// AFFECTATION/POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

- Placé sous l'autorité hiérarchique du président du comité régional
- En lien direct avec la coordinatrice régionale
- En relation avec les responsables des commissions
- En relation avec les comités départementaux de Bretagne et leurs associations
- En relation avec les services du siège fédéral FSCF

// MISSIONS GÉNÉRALES

Participer au rayonnement du comité régional FSCF, fédération affinitaire qui promeut l'épanouissement personnel par les activités diverses dans le monde du loisir, du sport, de la culture, de l'éducation populaire.

Favoriser le développement des activités sportives FSCF en Bretagne.

Mettre en œuvre les Projets de Développement du comité régional et des comités départementaux, conçus en harmonisation.

Pour cela, l'agent de développement sera amené à accompagner :

- Les commissions d'activités
- Les comités départementaux bretons et leurs associations affiliées
- Le conseil d'administration du comité régional

// DÉTAIL DES MISSIONS

1 - Accompagnement des commissions d'activités (Gymnastique Féminine, Gymnastique Masculine, Gymnastique Rythmique, Twirling, Eveil de l'Enfant, Atoutform (Santé, Bien-être), Volley-Ball, etc.)

En lien avec le vice-président aux activités :

- Soutien à l'organisation des compétitions et rencontres
- Organisation des stages techniques et de formation
- Création de "séjours de vacances Fédé", alliant la discipline pratiquée et des activités diverses
- Mise en place de nouvelles actions pour promouvoir la pratique de loisir
- Adaptation des programmes fédéraux au territoire
- Participation aux réunions techniques et rencontres diverses
- Suivi de la réglementation relative aux activités et diffusion au sein du réseau régional FSCF

2 - Accompagnement des comités départementaux et leurs associations affiliées

En lien avec le vice-président au territoire, dans la mission de coordination du CR auprès des CD et de leurs associations affiliées :

Pour les quatre CD, et prioritairement le CD22 et le CD29 qui ne disposent pas d'agent de développement

- Accompagnement des conseils d'administration pour la mise en oeuvre du projet départemental
- Soutien au développement des activités (diversification, compétition et loisir, etc)
- Soutien direct aux associations et sections sportives pour le développement de leur offre de pratique
- Réalisation de supports de communication et de pédagogie pour la mise en place de séances
- Organisation et animation d'actions promotionnelles (journées départementales "Eveil de l'enfant", stand Santé, animation d'un espace lors de la foire de Rennes en lien avec le CROS, etc)

3 - Accompagnement du conseil d'administration du comité régional

- Aide à la définition d'orientations et de priorités de mise en application
- Participation à l'organisation de l'assemblée générale, et aux événements institutionnels fédéraux
- Relations avec les institutions et partenaires pour les aspects techniques
- Relais des opérations transversales (Jeunesse et Citoyenneté, Lutte contre les comportements déviants, RSO), en lien avec la coordinatrice régionale et l'agent de développement du secteur JEP.

// Responsabilités

L'agent de développement est responsable :

- de la bonne exécution des budgets
- de l'application des orientations définies par le conseil d'administration.

Par délégation, Il peut être chargé de missions de représentation et des relations techniques avec les partenaires institutionnels et financeurs (DRAJES, conseil régional, collectivités territoriales...)

// Connaissances, compétences, qualités

- Connaître l'organisation du sport en France
- Connaître le fonctionnement associatif et le niveau de responsabilité des différents acteurs
- Maîtriser les domaines de gestion, d'administration et de communication.
- Maîtriser les outils bureautiques et de communication (Canva, Zoom, suite Office...).
- Posséder de sérieuses compétences à l'écrit (rédaction) et à l'oral (expression)
- Avoir le sens du contact, savoir argumenter et négocier
- Faire preuve d'initiative
- Être rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe

// Lieu de travail et exigences de la fonction

- Siège du comité régional, et interventions sur l'ensemble du territoire breton
- Flexibilité dans l'emploi du temps
- Participation aux temps de formation fédéraux à destination des agents de développement
- Application d'un devoir de réserve, de discrétion et de confidentialité.

// Qualification / diplômes

Bac + 3 minimum dans les domaines :

- Management du sport
- Management et développement des organisations

Expérience souhaitée.

Permis B et véhicule indispensables

Carte professionnelle à jour (CQP, BPJEPS, DEJEPS...)

// Classification/Rémunération

- Contrat de travail en CDI 35h
- Groupe D de la convention collective ECLAT
- Coefficient 305

// Dotation professionnelle :

- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Véhicule de service, partagé avec les autres salariés
- Adhésion au COS Breizh